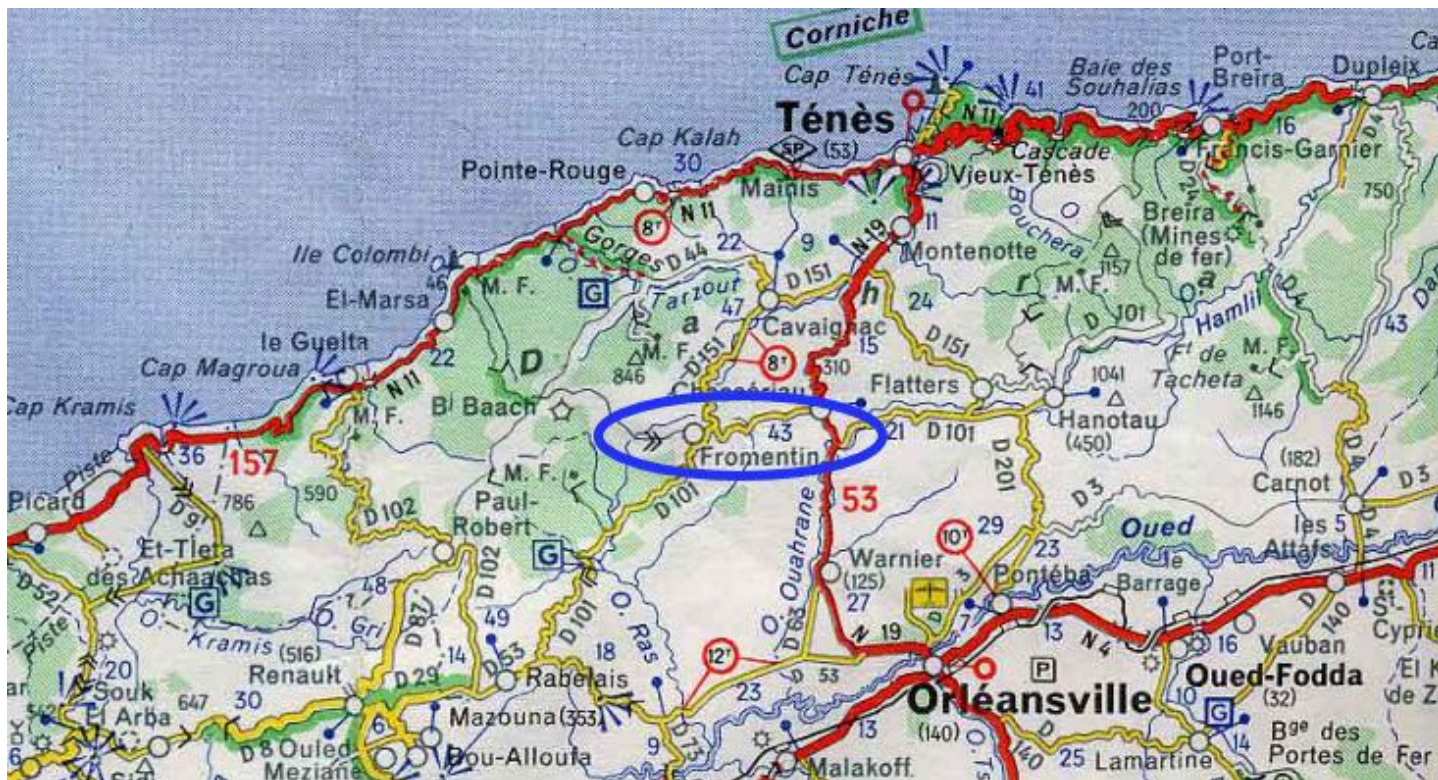


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

**1/ Le village de FROMENTIN devenu TADJENA à l'indépendance.**

Au Sud-ouest de TENES, le village de FROMENTIN, à 465 mètres d'altitude, est situé à égale distance (36 Km) de TENES et d'ORLEANSVILLE.



Centre créé en 1902 à **TADJENA** dont l'étymologie peut-être recherchée soit dans :

- lieu où la terre pour fabriquer les « *Tadjin* » est abondante.
- ou endroit rêvé pour les « *djenan* » (jardins).

Par contre lors de la naissance officielle du centre, le nom du lieu fut francisé en lui attribuant celui du célèbre peintre-écrivain, **FROMENTIN** Eugène, dont la renommée fut établie par ses tableaux orientalistes et ses livres sur la colonie.



Eugène

FROMENTIN (1820/1876)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne\\_Fromentin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Eug%C3%A8ne_Fromentin)

A l'origine il subit, comme la majorité des autres centres, un défilé de concessionnaires immigrants qui devant la désolation de ces croupes dénudées, le manque de route et l'éloignement des villes ne restaient que le temps louer leur lot avant de repartir.

La création projetée du village, étudiée depuis 1871, faisant même l'objet d'une pétition des habitants de TENES et MONTENOTTE, revêtue de 281 signatures, a vu le jour que le 20 mai 1900.



FROMENTIN/TEDJENA : La Rue de la Mairie

### FROMENTIN BEN TADJENA

- Auteur Luc TRICOU - Source : Revue PNHA n°107 de décembre 1999 -

Si certains centres de colonisation furent créés rapidement, presque du jour au lendemain (tels ORLEANSVILLE et les villages des Quarante-huitards), pour d'autres par contre, la décision traîna dans les cartons poussiéreux des Services officiels des années, des décennies ! Tel fut le cas pour TADJENA.

C'est donc un village récent, puisque la grande majorité des 975 centres de colonisation algériens naquirent dans les deux dernières décennies du 19<sup>ème</sup> siècle. Les affiches annonçant l'expropriation des terres (suivie de dédommagement) pour son établissement furent placardées avec le nom de TADJENA.



A l'origine il subit, comme la grande majorité des autres, un défilé de concessionnaires immigrants qui devant la désolation de ces croupes dénudées, le manque de routes et l'éloignement des villes ne restaient que le temps de louer leur lot avant de repartir (*ayant signé leur attribution*

ils en étaient maîtres un an). Certains, plus retors, construisirent une habitation qui avait tout du gourbi, donnaient leurs terres en location ou métayage jusqu'à l'obtention de leur titre de propriété obtenu après trois ans de séjour. Le document dûment paraphé par l'autorité supérieure, ils s'empressaient de vendre et repartaient plus nantis qu'à leur arrivée.

Il existait heureusement « un noyau dur » de colons « Algériens » (terme désignant ceux nés en Algérie, ou fils de colons) qui n'avaient droit qu'au tiers des concessions des nouveaux centres. Pour eux la solution de rechange n'existait pas ! Aussi ils s'accrochèrent ! Peu à peu, un petit pourcentage d'immigrants se fixa et l'Administration, obligée de combler les vides, accepta, contrainte et forcée, que d'autres gens du cru s'installent.

Les 40 feux (ndlr : foyers) prévus initialement ne furent plus que 19 par suite d'abandons.



Le four à pain

et



le centre du village de FROMENTIN

Peu à peu les croupes dénudées, selon les saisons, offrirent toute une palette de tons, du marron au vert qui va virer au jaune d'or des blés lourds d'épis. Au printemps les, milles coloris des fleurs des champs auraient certainement tenté un COROT, séduisirent nos peintres algériens tels Benjamin **SARRAILLON**. Les pampres des vignes montaient à l'assaut des plateaux de terres rouges. Niché dans son écrin de verdure FROMENTIN vivait. Mais ce qui précède peut être dit pour la quasi-totalité des villages d'Algérie. Rien à ce sujet ne distingue le village de l'auteur des autres centres.

Mais pourquoi écrire un livre, et vouloir le faire lire à d'autres si l'histoire est si banale ? Tout d'abord cela est fait pour que les descendants n'aient pas honte de leurs ancêtres avec ce que comportent à notre sujet les programmes scolaires ! Puis, après s'être piqué au jeu ; après avoir lu plusieurs ouvrages similaires, il est constaté que le nouveau village héritier de TADJENA avait une particularité : les Fromentinois...



FROMENTIN en 1960

Le village de FROMENTIN, commune mixte de TENES, est devenu une Commune de Plein Exercice le 4 décembre 1956.

Séduit par ALGER dès son premier contact, SARRAILLON s'attachait, dans toute son œuvre picturale, à traduire tout l'amour qu'il portait à son pays d'élection.



Benjamin SARRAILLON (1901/1989) : [http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog04\\_sarraillon.htm](http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog04_sarraillon.htm)

#### LE SERVICE D'ACTION PSYCHOLOGIQUE AU 3/22 R.I. A FROMENTIN



**FROMENTIN** (Algérois) petit localité de 400 habitants environ était situé sur les plateaux à 30 kilomètres de TENES et autant d'ORLEANSVILLE. Dans ce village, il y avait une vingtaine de familles de souche européenne, la majeure partie était des agriculteurs.

Nous soldats, nous étions éparpillés par service dans les villages soit dans des baraques en bois, soit dans des caves ou des garages. Il va de soi qu'une organisation de défense était en place, avec miradors qui tenaient à peine debout, projecteurs qui fonctionnaient une nuit sur trois faute de courant, barbelés, sacs de sable et autres. Cela me donnait un aperçu de tous les gars qui étaient passés par là avant moi. Bref après un stage de commando à la ferme PEGGY, en trois semaines, et quelques remplacements comme chauffeur de scout-car en ouverture de piste et protection, je me retrouvai chauffeur à l'action psychologique.

Notre service était composé d'un sous lieutenant, un caporal et moi-même. Nous avions une jeep, et un 4x4 Renault muni de haut-parleurs, d'un petit groupe électrogène et d'un magnétophone. Notre mission était, entre autre, d'établir un contact aussi bon que possible avec les populations arabes des villages de regroupement.

Les équipes médico-sociales de trois ou quatre personnes, composées en majeure partie de musulmanes, allaient dans les mechtas voir les familles, connaître leurs problèmes, voir leur façon de vivre. L'aide que qu'on leur apportait était très limitée : quelques boîtes de lait concentré, quelques habits pour enfants, qu'il n'était pas rare de voir au marché quelques jours après. Seul le chef de village avait pouvoir de distribuer les farines ou céréales qui étaient données à chaque village. Il faut dire que ce n'était pas de grosses quantités non plus. La

distribution de tracts faisait partie aussi de mes occupations, amener les messages du P.C au chef de village, la garde une nuit sur deux, etc. Au premier abord, cette partie de mon emploi du temps paraissait tranquille, mais en fait j'étais souvent seul ; il aurait suffi d'un fanatique caché à la sortie d'un virage...



Ces villages n'étaient guère loin du PC, quatre à cinq km pour une population qui variait entre cent et trois cents habitants, composée en majeure partie de femmes et d'enfants. D'autres plus lointain nécessitait une escorte. Les anciens qui étaient là depuis deux ans me disaient : « Tu vas là-bas, c'est un repaire de fellouzes, méfie toi ! ». Quelques noms de villages : DAR EL MEDA, BENI-MERCLIF, YACHIR, SIDI-ZIANE, BORDJ BAACH, EL AYACHICHA.

Une autre partie de mon emploi du temps était plus casse cou. Mon sous-lieutenant me disait : « Dans une heure vous partez avec le convoi de.... Jusqu'à tel endroit ». Je ne savais pas exactement en quoi consistaient ces déplacements. En fait, je me souviendrai particulièrement de celui-là car c'était le premier. Nous étions partis de CAVAIGNAC, entre FROMENTIN et TENES, à la nuit tombée, escortés d'un half-track, son équipage, et une section d'hommes connaissant parfaitement le terrain. Inutile de dire que cette nuit là était une des plus noires que j'ai connues là-bas. Elle avait été choisie, je suppose. Aussi j'ai roulé avec mon Renault jusqu'à une heure du matin. Je ne pensais jamais arriver. Au départ, il y avait quelques lignes droites, je me repérais au half-track qui était devant moi avec une sorte de loupiote. Il faut que je précise tout de même que nous roulions sans phares en plein djebel vers les hauts plateaux pour faire une diffusion de démoralisation et de ralliement. Arrivés en zone plutôt dangereuse (32 morts de notre côté dans le secteur quelque temps auparavant en deux embuscades) seuls les hommes de l'escorte me guidaient de chaque côté du véhicule. Je roulais lentement sur une piste qui ressemblait de plus en plus à un chemin muletier. Tout à coup l'un d'eux cria : "Arrête". Après un silence momentané il dit : « Recule, stop! Braque à gauche, avance ! » J'avais compris : un ravin sans doute, mais je ne disais rien, je leur faisais confiance, et plus on avançait, plus la piste était difficile. Enfin ce fut l'arrêt. La mise en marche du dispositif pour la diffusion fut faite par un adjudant qui était déjà là avec d'autres hommes.

Cet appel en arabe n'en finissait jamais et résonnait dans la montagne. Je n'étais pas très rassuré car je savais qu'une importante bande de fellaghas était dans les parages, et qu'il fallait faire demi-tour après la séance.

Lorsqu'une quinzaine de jours après je repassai sur cette piste, je me dis : « C'est impossible, avec tous ces ravins, j'ai encore eu de la chance d'avoir fait un aussi bon parcours ». C'est un peu de cette façon que j'ai rayonné dans les secteurs de CAVAIGNAC, MONTENOTTE, BORDJ BAACH, HANOTEAU, CHASSERIAU, mais aussi en protection, RABELAIS, PAUL ROBERT, ORLEANSVILLE, TENES, OUED FODDA.

Par ailleurs, un jour, d'ALGER, nous est venu un groupe de trois camions, une compagnie de diffusion, avec un adjudant chef parlant couramment l'arabe. Celui-ci nous dit : « Nous allons faire du cinéma en plein jour et en pleine campagne, vous allez voir ». Tous les jours, nous allions de village en village passer des films, de l'endoctrinement. Il faisait de longs commentaires sur les méfaits des fellaghas tuant et incendiant sur leur passage, que leur cause était perdue ; par contre la France construisait des écoles, des logements, etc.....



FROMENTIN : Sa cave coopérative

## DEPARTEMENT

**Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, le 9H.**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département

d'ALGER, et ce jusqu'au 28 juin 1956. À cette date ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.



ORLEANSVILLE

L'ancien département d'ALGER fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, **TENES** et TENIET-EL-HAAD.



TENES

**L'arrondissement de TENES** comprenait 15 localités : CAVAINAC - CHASSERIAU - DUPLEIX - EL MARSA - FLATTERS - FRANCIS GARNIER - **FROMENTIN** - HANOTEAU - KHALLOUL - LA GUELTA - MONTENOTTE - PAUL ROBERT - POINTE ROUGE - RABELAIS - TENES -

L'école de FROMENTIN où la ségrégation prétendue, ici encore, n'était pas de mise... !



### La Commune Mixte de TENES

La commune mixte était une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situait au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobait une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956,

**La Commune Mixte de TENES** comprenait : BÂACHE - BAGHDOURA - BENI DERDJIN - BENI HAOUA - BENI MERZOUG - CHEURFA - FLATTERS (BEN NARIA) - HANOTEAU - HERENFA - **FROMENTIN (TADJENA)** (Par décision du 9 mai 1900) - HEUMIS - MAÏN - M'CHAÏA - OULED ABDALLAH - OULED YOUNES - RABELAIS (AÏN MERANE) - SINTIFITA - TALASSA - TAOURIRA - TROIS PALMIERS -



La résidence de l'Administrateur était fixée à TENES, par arrêté gouvernemental du 27 avril 1876.



Une visite à la résidence de la Commune Mixte



Les moyens de communication ont toujours été un des problèmes majeurs que les gouvernements ont eu à résoudre. Les routes, certes, étaient la priorité. Mais établir une voie carrossable demandait souvent des années compte tenu du relief et des ouvrages d'art, et les charrois étaient lents ! Il y avait aussi les navires qui reliaient tous les ports de la côte. Pour certains d'entre eux ce fut, les premières années, pratiquement le seul, ou tout du moins le meilleur moyen de communication.

Je pense à TENES dont les routes côtières le reliant à MOSTAGANEM et ALGER ne furent carrossables que plus d'un demi-siècle après sa création, et dont le port fut longtemps le poumon d'ORLEANSVILLE et du CHELIFF avec comme artère vitale, la route.

Aussi, dès 1844, l'ingénieur en chef Edouard de REDON proposa déjà un chemin de fer d'ALGER à BLIDA.

En 1854, un groupe de "capitalistes" sollicita la concession d'un réseau complet comprenant naturellement la ligne ORAN - ALGER - CONSTANTINE - BÔNE, une ligne isolée TLEMCEM - MASCARA par SIDI BEL ABBES et un ensemble d'embranchements sur MOSTAGANEM, TENES et BOUGIE.

Le Gouvernement chargea le Général du Génie de CHABAND-LATOURE d'étudier l'implantation de la ligne de chemin de fer en Algérie. Celui-ci, dans le préambule de son rapport, affirmait :

*« Une nécessité de l'installation de la Colonisation est l'ouverture préalable de bonnes voies de communications qui permettent aux colons d'exporter leurs produits vers le littoral ».*

James DE ROTHSCHILD sollicite la totalité du futur réseau.

Le décret du 8 Avril 1857 constitue l'acte de naissance du futur chemin de fer en Algérie. Celui-ci, dans l'énumération des villes à desservir, mentionne la ligne ORLEANSVILLE - TENES.



François CHABAND LATOUR (1804/1885)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois\\_de\\_Chabaud-Latour](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_de_Chabaud-Latour)



James Mayer de ROTHSCHILD, *baron Jacob*, (1792/1868)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/James\\_de\\_Rothschild](https://fr.wikipedia.org/wiki/James_de_Rothschild)

Il faudra pourtant attendre encore huit ans pour que la première voie ferrée ALGER - BLIDA soit ouverte au seul trafic voyageurs. Enfin, une loi, le 18 Juillet 1879, prévoit la construction, entre autres, d'une voie ferrée de 58 km entre ORLEANSVILLE et TENES. Mais, comme toujours, entre la décision et la réalisation ... le temps passe ! Ce furent les Conseils Généraux qui financèrent la construction des lignes concédées pour exploitation à des compagnies ferroviaires. Celles-ci se multiplièrent pendant les premières années ... et l'écartement des rails aussi ! Enfin en 1907, après l'intervention du Gouverneur Général JONNART :



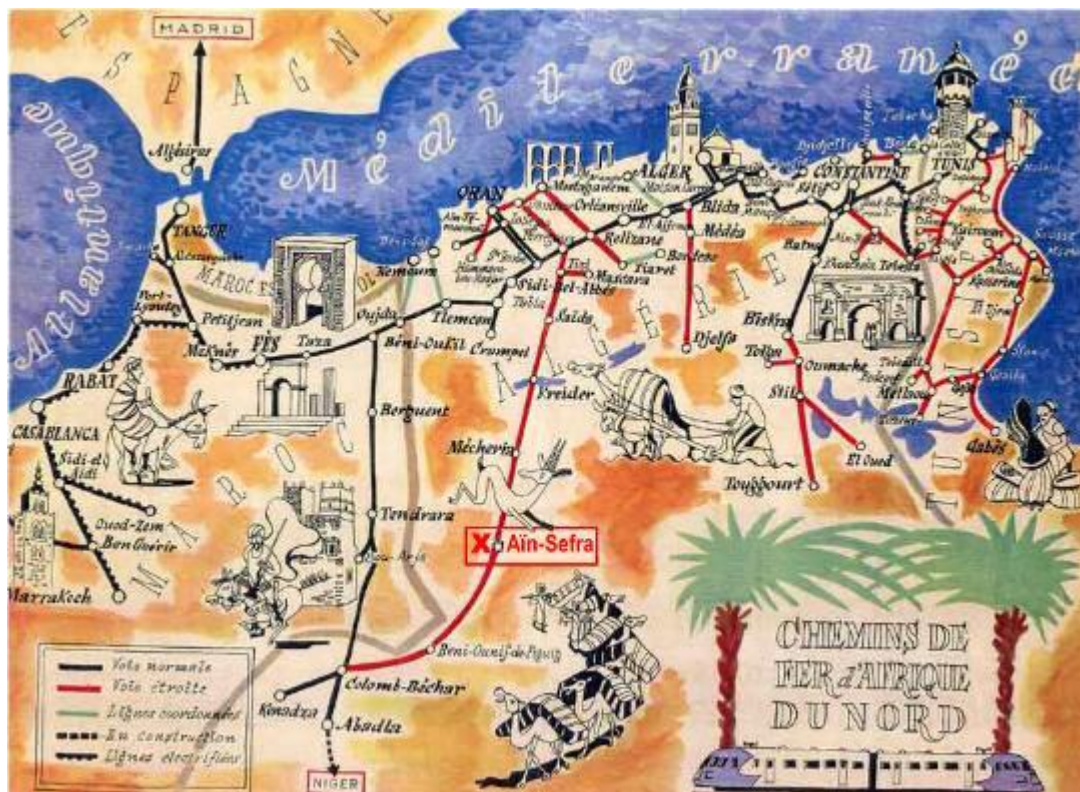
« Le chemin de fer en Algérie n'est pas seulement un moyen de transport, c'est un instrument de peuplement et de sécurité. Il est le meilleur auxiliaire de la politique nationale ».



Charles JONNART (1857/1927)

Gouverneur d'Algérie de 1900 à 1901 - de 1903 à 1911 - de 1918 à 1919 : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles\\_Jonnart](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Jonnart)

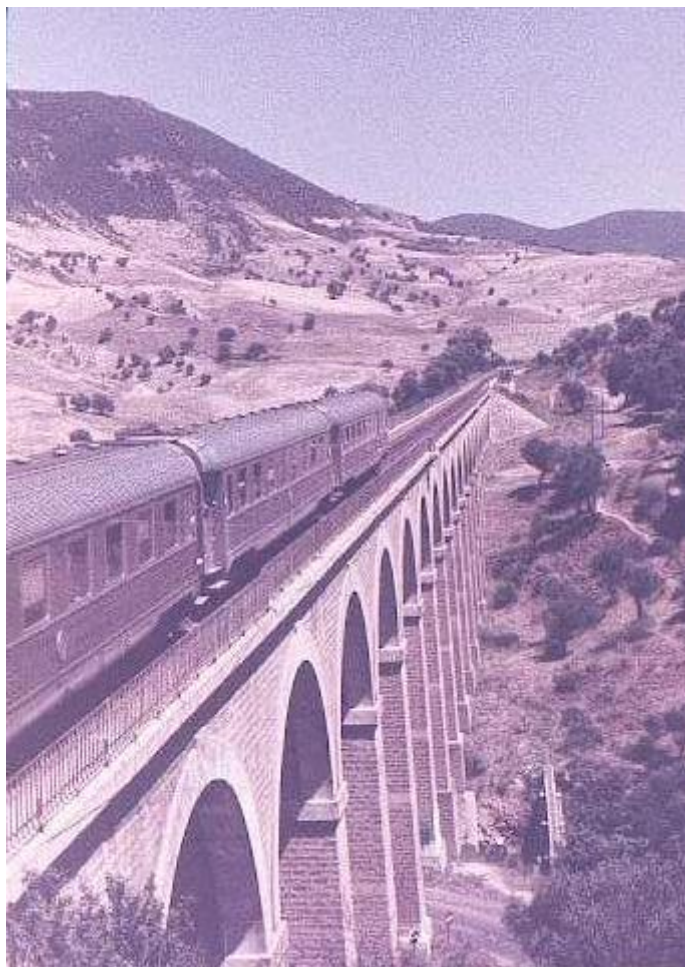
La création de la ligne est budgétisée et concédée au C.F.R.A. (Chemin de Fer sur Route d'Algérie), la même compagnie qui desservait entre autres le SAHEL algérois : GUYOTVILLE, STAOUELI etc. et que nous avons connu pour ses trams rouges d'ALGER, des DEUX MOULINS à MAISON-CARREE.



Une petite parenthèse pour signaler que sur la ligne ORLEANSVILLE - ALGER, le fameux tunnel du ZACCAR était, avec ses 2 312 m, le plus long d'Algérie. Et, pour la petite histoire, lorsque j'étais enfant, on le citait comme le tunnel d'ADELIA. Ce nom fut le premier de MILIANA et lui avait été attribué car c'était le prénom de la fille du Maréchal BUGEAUD.

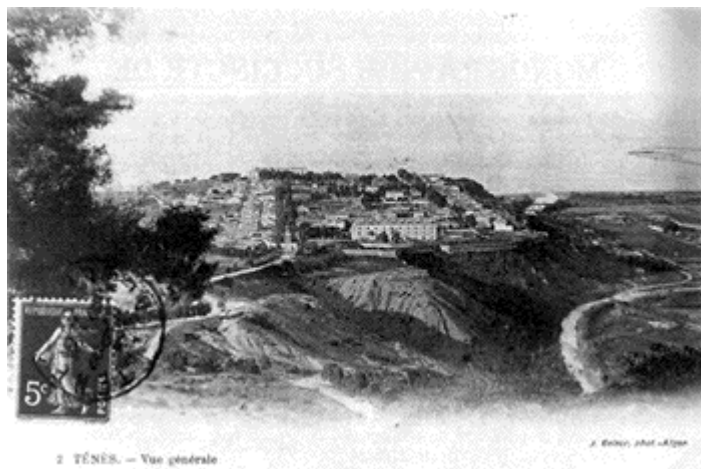
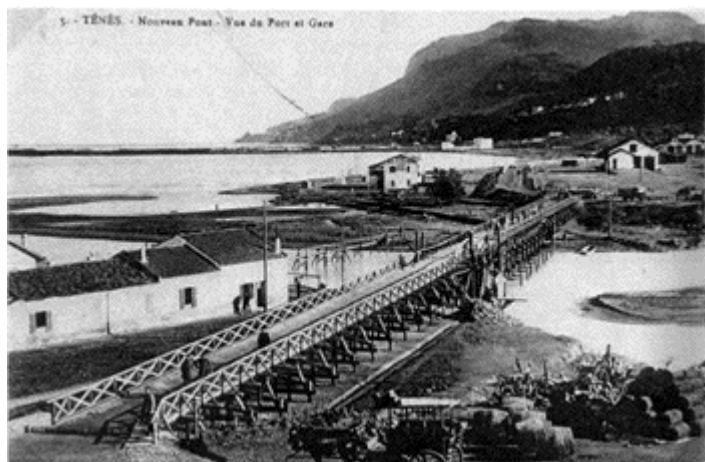
Revenons à notre train. Déclaré d'utilité publique le 19 Septembre 1905, il fut ouvert au trafic le 1er Avril 1910. Entre temps, la concession était reprise par la Compagnie des C.F.A.E. (Chemins de Fer Algériens de l'Etat).

Le tracé, s'il partait tout naturellement de la gare d'ORLEANSVILLE et débutait par un tunnel (1) franchissait le CHELIFF beaucoup plus en aval que la route, sur un viaduc de 205 m, pour aller couper la route de RABELAIS après l'embranchement de TENES et suivre l'Oued OUARHANE jusqu'aux HEUMIS. La voie suivit alors un tracé différent de la route pour aboutir, après le col de KHERBA, franchi par un tunnel dit de BOU BAARA, de 1 293 m, le long de la route FLATTERS - MONTENOTTE. Une fois ce village passé, elle traversa les gorges sur le côté opposé à la route dans une succession de tunnels que nous avons tous en mémoire et pour aboutir dans la vallée de l'Oued ALLALA, près du port de TENES.



Le Train Inox dans le Zaccar

Les gares furent, après le départ du chef-lieu : WARNIER, LES HEUMIS (qui desservait les villages de FLATTERS, HANOTEAU, FROMENTIN, CHASSERIAU), ANSEUR-EN-NEHAS (les sources du cuivre) (qui desservait les villages de CAVAIGNAC et MONTENOTTE), une halte au VIEUX TENES et enfin, le terminus



J'ignore les résultats d'exploitation de ce chemin de fer mais il rendit service tant au point de vue voyageurs, le trajet durant 2 heures à 2 heures et demie, que pour les marchandises importées par TENES et la production agricole exportée (vins et céréales). (2) Mais il ne dura pas assez longtemps pour rentabiliser l'investissement et, à mon avis, s'il avait été véritablement bénéficiaire, il aurait duré davantage.

L'erreur des concepteurs fut d'avoir négligé les fureurs imprévisibles des oueds algériens et de ne pas s'être méfiés de l'Oued OUARHANE. Celui-ci, lors des mémorables inondations de 1927, détruisit la voie du côté de WARNIER. Cela suffit à porter un coup fatal à notre train. Il avait pourtant tous ses autres ouvrages d'art intacts et il ne s'agissait que de voie et de terrassement !

Mais la route et l'automobile avait déjà terriblement progressé au détriment de ce moyen de communication plus lent et plus ... salissant !

(1) Vous en souvenez-vous Alain MERLE et Robert TRANCHANT ce que nous avons joué dans ce tunnel ?

(2) NDLR : le minerai de l'OUARSENIS arrivait aussi à Ténès.



## DEMOGRAPHIE

Année 1902 = 94 habitants

Année 1958 = 752 habitants

## MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57 179 de la Commune Mixte de TENES mentionne **346 noms de soldats « Mort pour la France »**, au titre de la guerre 1914/1918 - Il n'y a, parmi eux, aucun natif de TADJENA ou FROMENTIN.

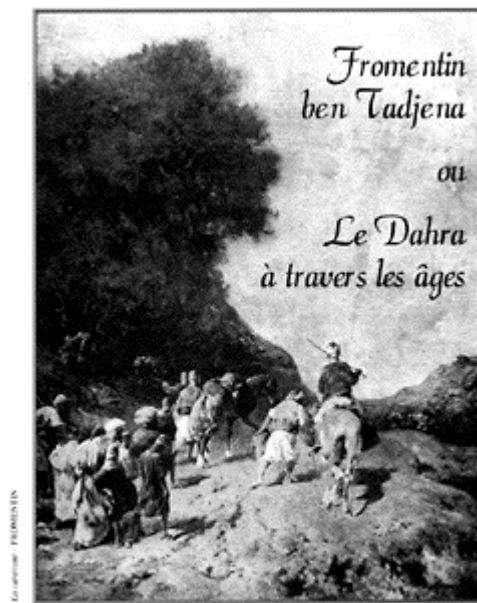


Mais nous n'oublions pas **Roger ANCILLON** (40 ans- 2 enfants) assassiné par le FLN dans son champ à FROMENTIN en juin 1956.

**Tableau d'honneur** : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55869486/f35.image>

## DIVERS

Une monographie du village de FROMENTIN a été réalisée par M. Luc TRICOU



Luc TRICOU

Préface de Jeanine De La HOGUE

Cartographie de Jean-Pierre EL BAHAR - Illustrations: Collection de l'auteur

« FROMENTIN est le nom de mon village crée au lieu-dit TADJENA, situé dans le DAHRA, à mi-chemin entre ALGER et ORAN. Après une courte mise en mémoire de l'histoire ancienne de cette contrée, je conte la création de mon village et la vie des habitants durant un demi-siècle. Ce livre est émaillé d'épisodes véridiques de la vie de plusieurs familles qui y vécurent plus d'un siècle et par objectivité en parallèle la vie de générations d'indigènes y est évoquée  
 Au fil des pages vous y découvrirez des "figures" à la fois touchantes et attachantes de toutes origines."  
 Luc TRICOU (Président d'AFN-Collections) ».

(230 pages, 120 illustrations, 2 cartes) à commander chez l'auteur - Luc TRICOU : U Carabellu - 20260 CALVI

**ET si vous souhaitez en savoir plus sur le village de FROMENTIN, cliquez SVP sur ce lien :**

<http://encyclopedie-afn.org/Fromentin - Ville>  
<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=877>  
<http://www.22eme-ri-tenes-1956-1962.com/article-le-service-d-action-psychologique-du-3-22-r-i-a-fromentin-60223284.html>  
<http://orleansville.free.fr/04%20histoire/histoire%20noms%20villages.html>  
<http://www.mmediene.com/article-11347256.html>  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1902\\_num\\_11\\_57\\_18171](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1902_num_11_57_18171)  
<http://tenes.info/galerie/FROMENTIN2>  
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5695914m/f30.image> (Page 42)

## 2/ Le DAHRA

Le DAHRA est une région montagneuse d'Algérie située au Nord du pays. Ses habitants sont d'origine berbère, plus particulièrement zénètes, et descendent des BANOU IFREN et des MAGHRAOUAS. Elle est partiellement berbérophone.

**Dahra** est un mot arabe signifiant « dos », en toponymie ce terme désigne un plateau étendu et de faible relief. En Afrique du Nord, une autre région située à l'Est du Maroc porte le même nom.

Le DAHRA est un massif montagneux étendu et varié faisant partie de l'Atlas tellien occidental. Il est couvert de forêts ou de cultures pauvres et abrite de nombreux cirques et ports de pêche. Il s'étend de l'oued DJER à l'Est à l'embouchure du CHELIF à l'Ouest ; de la Méditerranée au Nord à l'oued CHELIF au Sud.  
 Il culmine à 1 550 mètres, au mont ZACCAR situé au Nord de MILIANA. Les principaux autres sommets sont les monts BISSA, EL GOURINE (736 m) et ARBAL (1 095 m). Certains massifs calcaires sont truffés des grottes. Le secteur du littoral est appelé « Corniche du Dahra » : Occidental, entre TENES et MOSTAGANEM ; et Oriental entre TENES et CHERCHELL.

Ce massif constitue une région très accidentée, à cheval sur les wilayas de Tipasa, ORLEANSVILLE, AÏN DEFLA, MOSTAGANEM, RELIZANE et BLIDA (extrémité orientale). La ville de MOSTAGANEM est considérée en Algérie comme la capitale de la région.

## 3/ Un épisode de la conquête : BOU MAZA



*Chérif Mohammed Ben Abdallah, alias BOU MAZA*

En avril 1845, alors que l'émir ABD-EL-KADER s'est réfugié au Maroc, **le chérif Mohammed Ben Abdallah, surnommé BOU MAZA** et aussi « *maître de l'heure* » ; mais pour les Français il s'agit de « *l'homme à la chèvre* ». BOU MAZA incite les habitants à la guerre sainte. Il réunit une armée dans le DAHRA, prêche la révolte contre l'occupant et regroupe des partisans de plus en plus nombreux. Le 20 avril, la révolte gagne les environs de TENES où des insurgés attaquent un camp de travailleurs sur la route de TENES à ORLEANSVILLE.

Depuis la courte apparition d'ABD-EL-KADER dans l'Ouarsenis, à la fin de 1845, l'insurrection, sur les deux bords du CHELIF, s'en était allée déclinant ; aucun des califats qu'il venait d'instituer, ni EL-HADJ-EL-SGHIR au Sud, ni BOU-MAZA au Nord, ne parvinrent à rendre aux insurgés l'ardeur des premiers jours. Le 28 janvier 1846, le lieutenant-colonel CANROBERT, commandant la colonne mobile de TENES, réussit à surprendre le principal fauteur de la révolte du DAHRA, le Caid des BENI-HIDJA, BEN-HINNI, qui périt dans la bagarre. Ce fut pour BOU-MAZA une très grande perte. Deux jours après, la colonne CANROBERT eut un nouveau succès, à la suite duquel le chérif jugea prudent de se dissimuler dans les montagnes. Six semaines plus tard, il reparut pour se faire battre derechef par le colonel de SAINT-ARNAUD et le lieutenant-colonel CANROBERT réunis ; dans ce combat de SIDI-KLIFA, livré le 15 mars, il eut le poignet fracassé par une balle. Au mois d'avril, le général PELISSIER, sorti de MOSTAGANEM, SAINT-ARNAUD d'ORLEANSVILLE, et CANROBERT de TENES, agirent simultanément dans le DAHRA ; le résultat de ce concert fut l'expulsion définitive de BOU-MAZA, qui passa dans l'Ouarsenis. Il n'y releva pas, tant s'en faut, la fortune d'EL-SGHIR, qui périclitait de plus en plus. Toutes les tribus, lassées de la guerre, l'abandonnèrent successivement, et il suffit d'une simple apparition du maréchal Bugeaud sur l'OUED-ROUINA, au mois de mai, pour achever sa déchéance. Quelques jours après, on sut d'une manière certaine que les deux Califats étaient allés ensemble rejoindre à STITTEN, dans le désert, leur infortune à celle du maître.

#### **Petit rappel :**

**1845.** Insurrection du DAHRA réprimée par le colonel PELISSIER. Soumission de l'Ouarsenis. Expédition dans l'Aurès. Massacre de la colonne MONTAGNAC à SIDI BRAHIM. Soumission des HACHEM-GHARABA et du HODNA. Expédition chez les TRARA.

En avril 1845, alors que l'émir ABD-EL-KADER s'est réfugié au Maroc, le chérif Mohammed Ben Abdallah, surnommé BOU MAZA et aussi « *maître de l'heure* » ; mais pour les Français il s'agit de « *l'homme à la chèvre* ». BOU MAZA incite les habitants à la guerre sainte. Il réunit une armée dans le DAHRA, prêche la révolte contre l'occupant et regroupe des partisans de plus en plus nombreux. Le 20 avril, la révolte gagne les environs de TENES où des insurgés attaquent un camp de travailleurs

sur la route de TENES à ORLEANSVILLE. Le 21 avril La tribu des BENI HIDJA, dirigée par le caïd Mohamed BEN HENNI, attaque le camp français stationné dans les gorges. Il sera tué, le 26 juin, par des soldats de la colonne du colonel LADMIRAULT

Le 18 juin 1845 « enfumade » des grottes de NEKMARIA (DAHRA) sur ordre du colonel PELISSIER après avoir vainement sommés les OULED RIAH de se rendre. Pour être objectif sur ce délicat sujet il faut également préciser que le 11 juin 1844 il eut un précédent, celui de « l'enfumade » des SBEBAS qui a été rappelé par le regretté Daniel LEFEUVRE :



François CANROBERT (1809/1895)

[http://www.napoleon.org/fr/salle\\_lecture/biographies/files/474299.asp](http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/biographies/files/474299.asp)



Louis, Eugène CAVIGNAC (1802/1857)

<http://cavaliers.blindes.free.fr/profils/cavaignac.html>

CANROBERT évoque un précédent, auquel il a personnellement participé, un an auparavant : « *J'étais avec mon bataillon dans une colonne commandée par CAVIGNAC. Les SBEAHS venaient d'assassiner des colons et des caïds nommés par les Français ; nous allions les châtier. Après deux jours de course folle à leur poursuite, nous arrivons devant une énorme falaise à pic [...] Dans la falaise est une excavation profonde formant grotte. Les Arabes y sont, et, cachés derrière les rochers de l'entrée, ils tiraillent contre nous. [...] À ce moment, comme nous nous sommes fort rapprochés, nous commençons à parler. On promet la vie sauve aux Arabes s'ils sortent. La conversation fait cesser les coups de fusil. [...] Le capitaine JOUVENCOURT sort du rocher derrière lequel il est caché et s'avance seul devant l'entrée. [...] Déjà il leur parle, lorsque ceux-ci font une décharge, et il tombe raide mort, atteint de plusieurs balles. Il fallait prendre d'autres moyens. On pétarda l'entrée de la grotte et on y accumula des fagots, des broussailles. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain, quelques SBEAHS se présentaient à l'entrée de la grotte demandant l'aman à nos postes avancés. Leurs compagnons, les femmes et les enfants étaient morts. Les médecins et les soldats offrirent aux survivants le peu d'eau qu'ils avaient et en ramenèrent plusieurs à la vie ; le soir les troupes rentraient à ORLEANSVILLE. Telle fut la première affaire des grottes. »*



Aimable PELISSIER (1794/1864)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Aimable\\_P%C3%A9lissier](https://fr.wikipedia.org/wiki/Aimable_P%C3%A9lissier)



Thomas BUGEAUD (1784/1849)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas-Robert\\_Bugeaud](https://fr.wikipedia.org/wiki/Thomas-Robert_Bugeaud)



Jean de Dieu SOULT (1769/1851)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-de-Dieu\\_Soult](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-de-Dieu_Soult)

BUGEAUD, qui en assume l'entière responsabilité, annonça la nouvelle à SOULT, le ministre de la Guerre, en ces termes, le 25 juin : « *Les OULED-RHIA, réfugiés dans leurs cavernes, où ils se croyaient inexpugnables, ont forcé le colonel PELISSIER à une extrémité des plus rigoureuses. Le colonel y a mis toute la modération et toute la patience possibles. Mais il a dû les forcer dans leurs derniers retranchements et employer tous les moyens en son pouvoir pour les faire capituler. Cet exemple aura dans toutes ces montagnes un retentissement terrible*

et sera suivi d'un effet salutaire. J'ai lieu de croire que d'ici à peu de jours tout sera terminé dans le DAHRA. »

SOULT apprit l'évènement non sans irritation et répondit vertement à la lettre du duc d'ISLY (5 juillet) :

« Je ne puis croire non plus que le colonel Pélissier ait eu des ordres pour employer de pareils moyens. Même au seul point de vue de la conquête, ne sont-ils pas plus dangereux qu'utiles? On obtient sans doute ainsi des soumissions mais ne sème-t-on point des vengeances ? »

BUGEAUD à la Chambre des Pairs répond :

« Et moi, je considère que le respect des règles humanitaires fera que la guerre en Afrique risque de se prolonger indéfiniment ».

**1846.** Soumission des FLITTA. Défaite de BOU-MAZA près de TENES.

**1847.** Défaite des OULAD-DJELLAL, soumission des NEMENCHA. Reddition de BOU-MAZA. Reddition d'ABD EL-KADER (23 décembre).



Emir ABD-EL-KADER (1808/1883) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd\\_el-Kader](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abd_el-Kader)

De son côté, BOU MAZA assiège sans succès ce dernier centre d'occupation français. Ses troupes sont battues à plusieurs reprises, mais il réussit à donner de l'ampleur au mouvement. Mais, les revers font qu'il s'éclipse à partir du milieu de juin, moment où prend place notamment l'épisode des « enfumades » des grottes des OULAD RIAH, dont BUGEAUD revendique sa responsabilité.

Il réapparaît par un coup d'éclat : le 17 juillet, il attaque l'agha HADJ-AHMED, qui est tué près de MAZOUNA. Harcelé par les colonnes mobiles parties d'ORLEANSVILLE, de MOSTAGANEM, TENES et MILIANA qui font à ses alliés une guerre sans relâche, il finit par trouver asile chez les FLITTAS. Différents chefs de guerre surgissent alors sur divers points de l'Algérie, prenant le nom du chérif BOU-MAZA, et plusieurs d'entre eux sont pris et tués. Le 21 septembre, BOU MAZA attaque dans les défilés de FLITTAS la colonne du général de BOURJOLLY et l'a réduit à la défensive derrière la basse MINA.



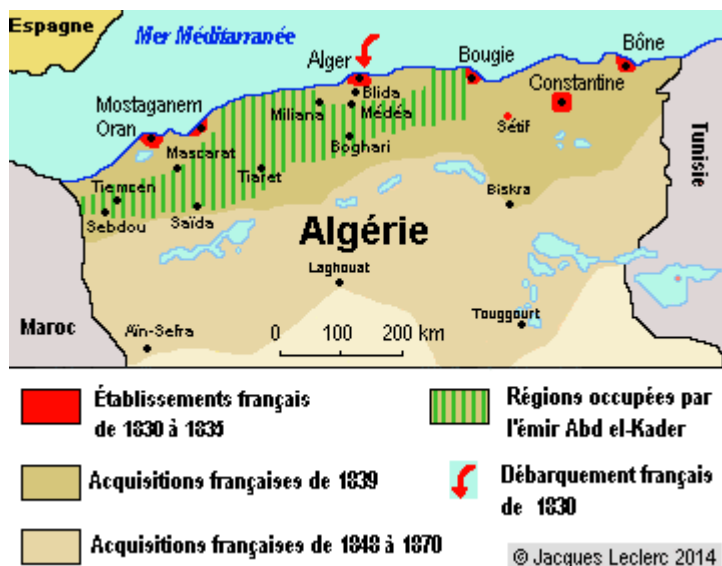
Jean-Alexandre de BOURJOLLY (1791/1865)  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Alexandre\\_de\\_Bourjolly](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Alexandre_de_Bourjolly)



Grottes et « enfumades » du DAHRA  
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Enfumades\\_d%27Alg%C3%A9rie](https://fr.wikipedia.org/wiki/Enfumades_d%27Alg%C3%A9rie)

Rentré du Maroc, ABD EL-KADER reprend l'offensive en septembre 1845 avec ses troupes, des contingents des TRARA, des Hautes Plaines jusqu'en Basse-Kabylie. L'entreprise commence par la retentissante victoire de SIDI-BRAHIM, amenant la destruction de la colonne du lieutenant-colonel de MONTAGNAC. BOU-MAZA continue la lutte, souvent en concertation avec l'émir, voire en le secondant sans rechigner, mais sans en accepter véritablement la suprématie. Battu une première fois le 30 septembre par la cavalerie française, il est repoussé à

MOSTAGANEM le 18 octobre et doit se réfugier dans le DAHRA. D'une grande mobilité, il propage le mouvement de résistance dans la deuxième phase de l'insurrection qui dure de juillet 1845 à juillet 1846.



Mais, la guerre, implacable depuis le début, entame nombre de ses partisans. Beaucoup sont tués dans les combats. Quelques-uns commencent à se détacher de lui. Il est battu le 29 janvier 1846 près de TADJENA (ndlr : FROMENTIN) par le colonel CANROBERT et perd son meilleur appui, le caïd des BENI HIDJA. Le 15 mars, il réussit à reprendre la campagne avec un millier d'hommes du bas DAHRA. Atteint, sur l'Oued-KSOB, par le colonel SAINT-ARNAUD en avril 1846, il est blessé d'une balle et perd pour longtemps l'usage d'un bras. Il parvient encore une fois à se soustraire aux poursuites des Français et rejoint ABD EL-KADER à STETTIN : tous deux fuient au Maroc. ABD-EL-KADER ne supporte pas la rivalité du chérif et lui fait subir de nombreuses vexations. Se sentant menacé dans son existence même, BOU MAZA parvient à rentrer en Algérie. Le 10 janvier 1847, il soutient dans l'oasis des Ouled DJELLAL un combat meurtrier contre le général HERBILLON. À bout de ressources, rentré dans le DAHRA, il décide de se rendre le 13 avril au colonel SAINT-ARNAUD.



Emile HERBILLON (1794/1866) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile\\_Herbillon](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mile_Herbillon)

**Voici un récit partiel du combat de DJELLAL** (monographie *Histoire de l'Algérie* de la Comtesse Antoinette DROHOJOWSKA - 1848)

L'année 1847 s'ouvrait comme avait fini 1846. ABD-EL-KADER, dans l'impuissance de recommencer la guerre, intriguait toujours, et, les populations étant sourdes à la voix de ses émissaires, il avait recours d'odieux moyens pour susciter des embarras. C'est ainsi que des membres de sa *deira*, envoyés par lui, infestaient les routes de la province d'ORAN, attaquaient les voyageurs isolés, les petits convois et interceptaient presque les communications. Grâce au concours des chefs indigènes, un grand nombre de ces brigands furent pris et dirigés, comme prisonniers, sur la France.

La province d'ALGER avait également ses malfaiteurs, excités aussi par l'émir ; mais ici ce n'était plus sur les grandes routes que se commettaient le vol et la violence, c'était dans les habitations, où chaque jour étaient enlevés de nombreux troupeaux.



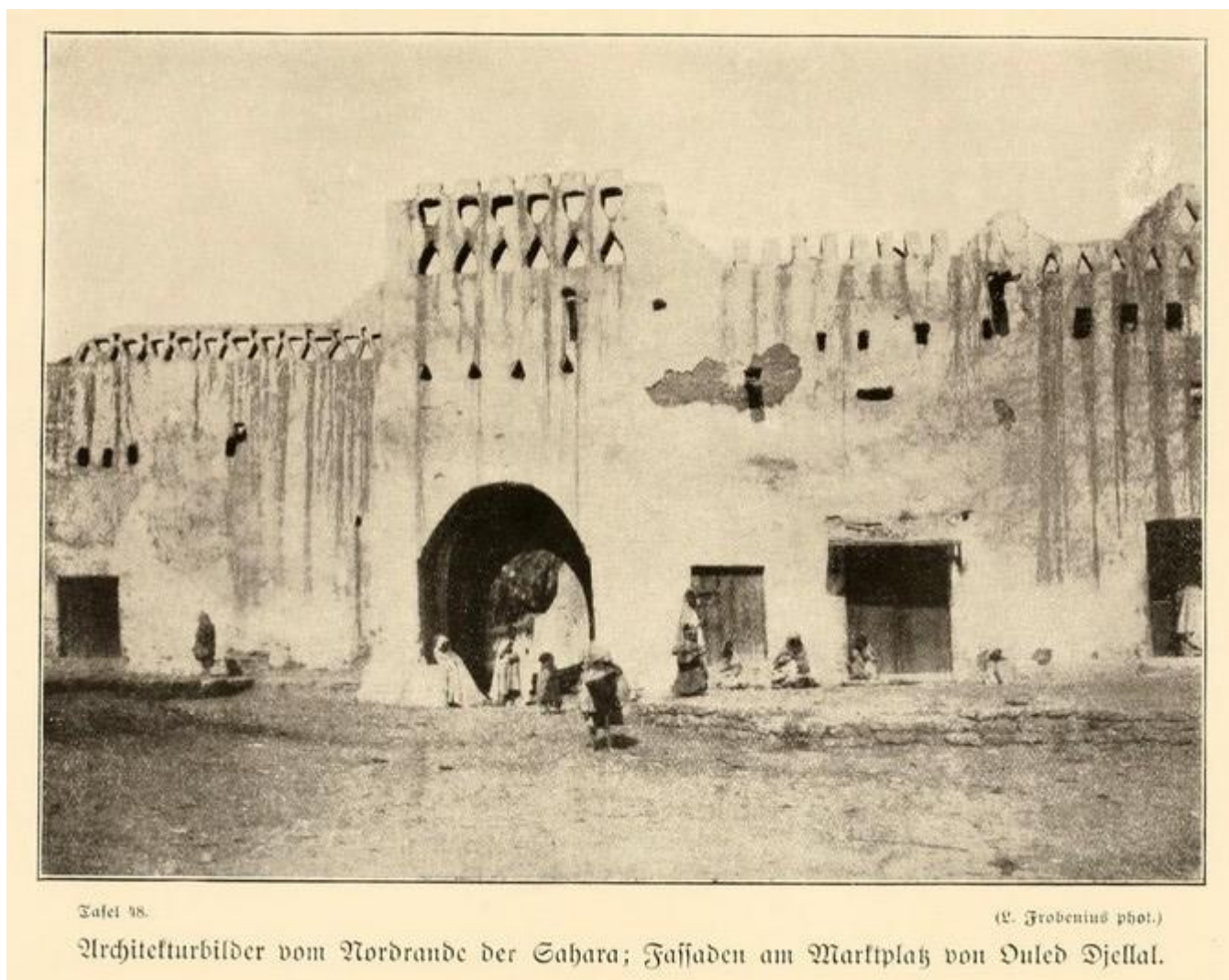
ABD-EL-KADER et BOU MAZA avaient rompu, ils étaient désormais rivaux. Tous les deux voulaient bien combattre la France, mais non plus ensemble et en se soutenant. On ignorait le motif de cette rupture, lorsqu'un serviteur de BOU MAZA, se lassant de suivre l'aventureuse carrière de son maître, rentra dans son pays, et donna au Bureau Arabe d'ORLEANSVILLE les détails suivants :

« Il raconta que, presque dès l'abord, le Chérif avait été l'objet de la jalousie et des persécutions du sultan, qui accueillait avec partialité les plaintes d'EL Hadj SEGHRIR, son lieutenant, et de quiconque élevait la voix contre le sultan du DAHRA, BOU MAZA. Celui-ci n'eût pas été un vrai chef de parti arabe s'il s'était retiré de la guerre sainte les mains vides ; or, en fuyant, il n'avait eu garde d'oublier son petit trésor, il pensa que le partager avec son hôte et son maître, serait le meilleur moyen de calmer ses ressentiments. Il se trompait, ce fut un sacrifice inutile. Sa position ne devenant pas meilleure, sa vie même lui paraissant menacée, il se décida à abandonner la deira. Suivi seulement de 15 à 20 cavaliers, sur la fidélité desquels il pouvait compter, il prétexta une absence de quelques jours et partit, laissant sa femme, sa tente, et ce qu'il avait de plus précieux. A peine son absence fut-elle connue que l'émir pénétra son projet. Aussitôt des ordres sont donnés en conséquence. Une troupe de cavaliers le poursuivit longtemps et vivement. Le fugitif ne dut son salut qu'à la vitesse de ses chevaux. Depuis ce moment, il a un ennemi bien autrement acharné à sa perte que les Français ; ABD-EL-KADER ne cesse de le décrier dans ses lettres ; il va même jusqu'à exhorter les bons musulmans à se débarrasser de lui ».

C'est ainsi que, par les querelles aveugles, leur jalousie et leurs dissensions impolitiques, les chefs de parti appelés à agir de concert, ont toujours affaibli la cause qu'ils servaient. Au lieu de resserrer le faisceau, ils le séparent, et ce que n'aurait pu faire un homme pour le rompre quand il était lié, un enfant en vient facilement à bout lorsqu'il est détaché. BOU MAZA et ABD-EL-KADER, même réunis, ne pouvaient résister ; séparés, leurs forces ont diminué, le terme de la lutte devient donc plus facile et moins éloigné.

Le Chérif tendant à soulever les populations des ZIBANS. ABD-EL-KADER, toujours dans le TELL marocain, ne cherchait pas, pour le moment à rentrer sur le théâtre de la guerre, c'était donc contre le premier que devaient être dirigés les efforts.

BOU MAZA parcourait les oasis du désert et ses prédications y avaient déjà fait une vive impression sur les esprits. Une colonne, sous les ordres du général HERBILLON, quitta BATNA et, rejointe bientôt par le commandant de SAINT-GERMAIN, qui avait, peu avant, reçu les assurances pacifiques des tribus prêtes à s'insurger, elle avança vers le territoire des OULED DJELLAL.



Le 10 janvier, les gens de SIDI KHALLED recevaient notre petite armée en amis, s'empressant de se mettre à la disposition de nos soldats et de leur offrir toutes les provisions dont ils pouvaient disposer.

Les espérances, que fit naître ce début de bonne augure, furent déçues dans la journée même. Le général HERBILLON s'étant présenté devant la principale oasis des OULED DJELLAL apprit que le chérif BOU MAZA en était parti la veille, emmenant avec lui les goums des OULED ZID et des OULED SASSI. Il leur avait promis un prompt retour et n'avait négligé aucune précaution pour fortifier le village, que gardaient environ 1000 hommes bien armés dont 250 avaient même consenti à s'enrôler comme noyau de troupes régulières.

Les Arabes, postés à l'entrée de l'oasis, reçurent la colonne avec des démonstrations hostiles. Cependant le général faisait la part de l'exaltation politique et religieuse, au lieu d'agir militairement, voulut essayer de les ramener à des sentiments plus pacifiques. A la suite d'une première sommation, des pourparlers s'engagèrent ; ils n'aboutirent qu'à une trêve de quelques instants. Le délai expiré, on songea à

l'attaque. Le général avait confié à un officier du 31<sup>e</sup>, le commandant BILLON, le soin de faire une reconnaissance autour du village. Celui-ci, animé par des cris de guerre et de défi des OULED DJELLAL, entraîné par l'ardeur et l'enthousiasme de ses soldats, oublia ses instructions et, pensant que le résultat d'une attaque ne pouvait être douteux, s'élança avec son bataillon à travers les jardins, enleva rapidement toutes les clôtures servant d'embuscade et parvint, avec la promptitude de la foudre jusqu'au centre du village.

Arrivé là, il rencontra une résistance que rendait plus terrible et plus acharnée, la présence de femmes et des enfants qui y avaient cherché un refuge. Au moment où il allait escalader la partie la plus basse de la mosquée, un coup mortel atteignit cet imprudent, mais vaillant officier. Sa mort donna une nouvelle impulsion au courage de sa petite troupe, le combat s'engagea presque au corps à corps. Le général HERBILLON ayant appris l'attaque, et comprenant à la vivacité de la fusillade que l'engagement était sérieux et qu'il était urgent de porter secours aux troupes qui y prenaient part, n'hésita pas. Quelque contrarié qu'il pût être de l'inexécution de ses instructions, il donna l'ordre de pénétrer dans l'Oasis.

Emmené en France, il est interné à PARIS, où on lui donne un appartement aux Champs-Élysées, près de l'hôtel de la princesse BELGIOJOSO, qui se charge de son éducation ; il reçoit du gouvernement une pension de 15 000 francs et ne tarde pas à devenir tout à fait à la mode. Il est question de lui donner le commandement d'un corps "indigène" en Algérie, mais « *les actes de cruauté* » qu'on lui reproche, sans preuves, font abandonner cette hypothèse. Il s'enfuit de PARIS dans la nuit du 23 février 1848 à la faveur de la révolution de 1848, mais est arrêté à BREST et enfermé au fort de HAM. Il est remis en liberté le 22 juillet 1849, par le prince Louis-NAPOLÉON, qui lui rend même sa pension.

En 1854, BOU MAZA quitte définitivement la France et commande un corps de bachi-bouzouks dans la campagne d'Anatolie. Il reçoit au mois d'août 1855 le grade de colonel dans l'armée ottomane. Il séjourne plusieurs années à Bagdad, et meurt après 1879.

#### 4/ Procès verbal de déclaration d'enfant trouvé et d'adoption

Source : <http://cheliff.org/portail/?q=node/129>

Très souvent décrié le Maréchal de SAINT ARNAUD, fut même qualifié par Victor HUGO : « *d'avoir des états de service d'un chacal ..* »



Armand de SAINT ARNAUD (1798/1854) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Armand\\_Jacques\\_Leroy\\_de\\_Saint-Arnaud](https://fr.wikipedia.org/wiki/Armand_Jacques_Leroy_de_Saint-Arnaud)

Mais aussi....

#### N° 17 : SAULI César Pancrace Younès

Source : Extrait conforme à l'original du registre des naissances de la Ferme - Année 1844.

L'an mil huit cent quarante cinq et le dix neuf septembre à cinq heures du relevé, par devant nous Henri Joseph MARECHAL, chef d'escadrons de cavalerie, chevalier de la légion d'honneur, commandant la place d'ORLEANSVILLE, y remplissant les fonctions de commissaire civil et de juge de paix à défaut d'autorité civile, en vertu de l'arrêté de Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie du cinq août mil huit cent quarante trois, à comparu le sieur SAULI Charles Joseph, natif de Félie (Corse) âgé de trente six ans, ancien militaire, actuellement cantinier à la légion étrangère, lequel nous a dit que dans les premiers jours du mois de juin dernier, lors de la razzia faite sur la tribu révoltée des OULED YOUNES par la colonne expéditionnaire de Monsieur de SAINT ARNAUD, commandant la subdivision d'ORLEANSVILLE, un enfant nu, n'ayant sur sa tête qu'un petit bonnet rouge et dont les parents venaient d'être tués, s'était sauvé près de lui, qu'il l'avait à l'instant même pris sous sa protection, avec l'approbation et même les félicitations de Monsieur le colonel de SAINT ARNAUD, sur cette aide de bienfaisance et d'humanité, qu'il proposait d'adopter et d'élever cet enfant comme sien en se conformons en tous et pour tout aux obligations qui lui sont imposées par les soins relativement à l'adoption. Le déclarant, nous à ensuite présenté l'enfant que nous avons reconnu être du sexe masculin, âgé d'environ trois ans et paraissant avoir été déjà circonscris, sur la demande du déclarant, nous avons donné à l'enfant les prénoms de César Pancrace Younès et le nom de son père adoptif SAULI: le premier de ces prénoms lui est donné en mémoire du frère du père adoptif, le second pour le placer sous la protection et le patronage du Saint patron vénéré dans le pays du sieur SAULI, et le troisième pour rappeler l'origine de cet enfant.

Toutes ces déclarations et opérations ont été faites en présence de Monsieur De Courson capitaine, chef d'état-major de la subdivision âgé de..... et de Monsieur Martin Capitaine au 33<sup>e</sup> régiment de ligne, faisant fonction d'adjudant de place, âgé de quarante trois ans, et nous en avons dressé le présent procès verbal, qui sera soumis à l'approbation de Monsieur le colonel de SAINT ARNAUD, commandant la subdivision d'ORLEANSVILLE

Nous avons donné lecture du présent aux témoins qui ont signé avec nous, ainsi que le père adoptif.

Nous Leroy de SAINT ARNAUD, colonel du 33° régiment de ligne, commandant la subdivision d'ORLEANSVILLE, officier de la légion d'honneur, approuvons le présent procès verbal d'intention et d'adoption d'un enfant du sexe masculin, âgé d'environ trois ans, trouvé lors de la razzia des OULED YOUNES, par le sieur SAULI Charles Joseph, cantinier. Le procès verbal sera enregistré sur les registres de l'état civil, tenus à la place, et copie certifiée en sera remise à SAULI Charles Joseph, qui devra le faire viser par le tribunal d'ALGER et en requérir l'inscription à la Mairie d'ALGER, afin d'assurer autant que faire le sieur, les droits de l'enfant, tant à la protection des lois qu'aux devoirs que le sieur SAULI Charles Joseph s'impose par son acte d'adoption.

Signé : SAINT ARNAUD

## 5/ Les chiffres du tourisme médical algérien en France : créances, visas...

Le marché mondial de la santé représente 9590 milliards de dollars. Le « *tourisme médical* », qui consiste à se soigner dans un pays étranger, atteint les 50 milliards de dollars. L'Algérie ne fait pas encore partie de ces pays qui offrent des soins médicaux aux étrangers, contrairement aux voisins tunisiens et marocains.

[...Extrait :

### *Des visas en quelques heures pour les malades*

Le Consul général de France à Alger, Jean-Pierre MONTAGNE, s'est notamment exprimé sur la question des créances algériennes envers les hôpitaux français (<http://www.tsa-algerie.com/20150716/soins-a-letranger-lalgerie-en-tete-des-pays-redevables-aux-hopitaux-parisiens/>). Il explique que « *c'est la dette privée qui est importante, et qui représente près 30 millions d'euros* ». Certains patients algériens qui ont reçu des soins en France ne payent pas la facture des hôpitaux « *soit parce qu'ils n'ont en pas les moyens ou parce que certains hôpitaux facturent trop tard les soins, les patients se retrouvent ainsi bloqués par le contrôle des changes à leur retour en Algérie* », affirme-t-il.

Par ailleurs, le diplomate français estime qu'en 2014, 1600 visas ont été délivrés à des Algériens pour des soins médicaux en France, mais le nombre de patients algériens en France, reste impossible à recenser. En effet, beaucoup d'Algériens préfèrent **demandeur des visas touristiques pour aller se soigner en France**, au vu de la complexité du dossier à fournir pour un visa spécifique.

Pourtant, un nouveau dispositif peut être mis en place en niveau du Consulat de France à Alger : un visa territorialement limité (VTL), valable uniquement en France mais qui permet de raccourcir à quelques heures les délais de délivrance pour les personnes malades, précise M. MONTAGNE.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : <http://www.tsa-algerie.com/20150910/les-chiffres-du-tourisme-medical-algerien-en-france-creances-visas/>

## 6/ Gérard LARCHER : «Nous sommes confrontés à des défis communs»



Les relations bilatérales entre l'Algérie et la France connaissent « *une très forte dynamique d'approfondissement* » dans l'objectif de construire un partenariat d'exception, s'est réjoui le président du Sénat français, Gérard Larcher, à la veille de sa visite en Algérie. « *Notre relation bilatérale connaît effectivement une dynamique d'approfondissement très forte, et je m'en réjouis. Beaucoup a été entrepris pour rapprocher nos deux pays, définir les contours d'un projet ambitieux et construire un partenariat d'exception* », a affirmé LARCHER dans un entretien à l'APS. Soulignant « *l'importance que l'ensemble des institutions françaises, mais également toutes les sensibilités politiques, accordent* » au partenariat avec l'Algérie, Larcher a relevé que les deux pays sont « *confrontés à bien des défis communs* ».

[...Extrait :

Interrogé par ailleurs sur les essais nucléaires français dans le Sud algérien durant la période coloniale, LARCHER a rappelé que les conséquences étaient « *pleinement assumées et prises en compte* » par l'Etat français qui « *agit en toute transparence* ». « *Tout est mis en œuvre pour que les victimes ou leurs ayants droit puissent faire valoir tous leurs droits, conformément au dispositif de reconnaissance et*

d'indemnisation mis en place par la loi du 5 janvier 2010 », a-t-il dit. Il a également relevé que les demandes d'indemnisation présentées par les ressortissants algériens sont « examinées dans ce cadre qui n'établit, bien entendu, aucune discrimination entre demandeurs français ou algériens ». « Je sais que le gouvernement français dialogue régulièrement avec les autorités algériennes sur ce sujet afin, notamment, de permettre une meilleure information du public algérien et de faciliter la présentation de dossiers par les victimes algériennes ou leurs ayants droit », a indiqué LARCHER.

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : <http://www.algeriepatriotique.com/article/gerard-larcher-nous-sommes-confrontes-des-defis-communs>

## 7/ Pierre JOXE invente la notion de « jeunes d'origine postcoloniale »

JOXE, 2015 : « *En France, qui est en prison ? Avant tout des jeunes, et des jeunes d'origine postcoloniale* » [...]

ZEMMOUR, 2010 : « *La plupart des trafiquants sont noirs et arabes* ». Cherchez l'erreur, et le coupable.

Pierre JOXE, entre autres ancien ministre de François MITTERRAND, était l'invité de RCF (Radio catholique de France), dans l'émission « Face aux chrétiens » ce jeudi 10 septembre...

[...Extrait : ... Jugez plutôt ce que dit JOXE à ce sujet à l'antenne de RCF : « Je pense que la France est très marquée par sa période coloniale. Les drames de la décolonisation ne sont pas encore digérés par la France. Et que quand on voit qu'une grande partie, on ne peut pas dire la totalité, pour moi dans la région parisienne, c'est plus de 90 %, à travers la France c'est 80 % des garçons qui sont pris dans des affaires de vol, de violence, etc.. Ce sont des postcoloniaux, ce sont des enfants postcoloniaux (traduire : issus de l'immigration). Ils sont très souvent nés en France de familles transplantées, de familles immigrées installées bien ou mal [...] dans les quartiers les plus difficiles [...] On est quand même sur une pente qui rappelle ce qui s'est passé aux États Unis depuis quarante ans. Aux États Unis aujourd'hui, qui est en prison ? Avant tout des jeunes blacks. En France, qui est en prison ? Avant tout des jeunes, et des jeunes d'origine postcoloniale [...] »...

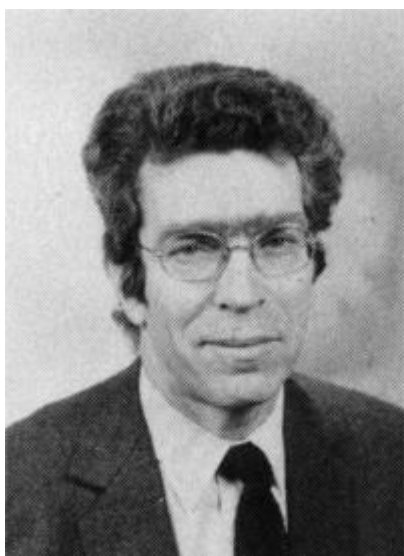
Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité de cet article : [http://www.bvoltaire.fr/silviomolenaar/pierre-joxe-invente-notion-de-jeunes-dorigine-post-coloniale,205629?utm\\_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm\\_campaign=59cf32dc43-RSS\\_EMAIL\\_CAMPAIGN&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_71d6b02183-59cf32dc43-22410389&mc\\_cid=59cf32dc43&mc\\_eid=f9f1130f82](http://www.bvoltaire.fr/silviomolenaar/pierre-joxe-invente-notion-de-jeunes-dorigine-post-coloniale,205629?utm_source=La+Gazette+de+Boulevard+Voltaire&utm_campaign=59cf32dc43-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_71d6b02183-59cf32dc43-22410389&mc_cid=59cf32dc43&mc_eid=f9f1130f82)

**NDLR** : Pierre JOXE est le fils de Louis, alors Ministre du général de Gaulle et principal négociateur des Accords d'EVIAN.

Louis JOXE affirmait déjà en 1962, en qualité de Ministre des Affaires Algériennes, que les « *Pieds-noirs étaient des agents du fascisme* » ; déclaration toute en nuance ! Quant aux harkis ils se souviennent encore des directives prises à leur endroit, prescrivant le retour en Algérie avec une mort programmée. Combien sont-ils ceux qui n'ont pu être protégés et victimes d'une telle décision ?

Son fils Pierre JOXE, déjà distingué lors de la triste affaire du *Rainbow Warrior*, où nos agents spéciaux furent livrés en pâture par le politique qui n'assumait pas sa responsabilité, persiste dans ce genre de déclaration 53 ans plus tard sans s'interroger sur le pourquoi de l'échec de l'intégration.

A propos monsieur le ministre nous sommes, nous aussi, marqués par la décolonisation mais nous avons su nous intégrer malgré le mépris d'une classe politique ou médiatique hémiplogique voire incroyable.



Pierre JOXE (1934/....)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_Joxe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Joxe)



Louis JOXE (1901/1991)

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Joxe](https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Joxe)

## 8/ EPILOGUE TADJENA

Année 2008 = 24 413 habitants



**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**